



Projet de quatorzième programme général de travail, 2025-2028

Rapport du Comité du programme, du budget et de l'administration du Conseil exécutif à la Soixante-Dix-Septième Assemblée mondiale de la Santé

1. Le Secrétariat a présenté le projet de quatorzième programme général de travail 2025-2028 (quatorzième PGT),¹ en soulignant les changements qui avaient été introduits depuis le dernier examen du projet par le Comité lors de sa trente-neuvième réunion en janvier 2024.²
2. Le Comité a exprimé son ferme soutien au but global et aux objectifs stratégiques du quatorzième PGT, qui assurent la continuité avec le treizième programme général de travail (2019-2025) et visent à faire progresser les objectifs de développement durable. Il s'est félicité de l'accent mis dans le projet sur les avantages comparatifs de l'OMS, sa valeur ajoutée unique ainsi que son rôle normatif et en matière de leadership dans l'écosystème de la santé mondiale, comme en témoignent les résultats institutionnels transversaux. Parmi les thèmes examinés de manière plus approfondie au moyen d'une consultation depuis janvier 2024, le Comité a accueilli avec satisfaction l'importance accordée aux changements climatiques et la santé, à l'action sur les déterminants de la santé, la santé mentale, l'égalité des genres, la santé des migrants, la sécurité sanitaire des aliments, la santé numérique et l'intelligence artificielle. Tout au long des discussions, les membres du Comité ont souligné l'importance du financement durable de l'OMS et du prochain cycle d'investissement à cet égard pour la mise en œuvre intégrale et réussie du projet de quatorzième PGT. Une attention particulière a également été accordée à l'importance de disposer de ressources humaines adéquates, alignées sur le processus de hiérarchisation du budget programme, et une volonté d'approfondir la question et de favoriser une plus grande participation des États Membres dans le processus d'élaboration du budget programme a été exprimée. Le Comité a en outre proposé que les ressources financières et humaines soient allouées conformément aux domaines prioritaires du quatorzième PGT.
3. Le Comité a pris note des informations supplémentaires fournies par le Secrétariat dans un livre blanc qui comprenait des produits indicatifs ainsi qu'une projection de l'enveloppe financière pour chaque objectif stratégique, étant entendu que ces informations contribueront aux discussions à venir concernant le budget programme 2026-2027. Une première version de l'avant-projet de budget programme pour 2026-2027 serait examinée par les comités régionaux à partir d'août 2024, puis serait soumise au Comité du programme, du budget et de l'administration à sa quarante et unième réunion en janvier 2025.

¹ Document A77/16.

² Voir le document EB154/28.

RECOMMANDATION À L'ASSEMBLÉE DE LA SANTÉ

4. Le Comité, au nom du Conseil exécutif, a recommandé à l'Assemblée de la Santé de prendre note du rapport et d'adopter le projet de résolution figurant dans le document A77/16. Il a en outre proposé au Secrétariat, pour l'orienter dans l'exécution des mandats existants :

- a) de poursuivre les travaux sur le cadre de résultats pour le projet de quatorzième programme général de travail 2025-2028, en assurant l'alignement entre les différents niveaux de la chaîne de résultats ;
- b) de continuer à collaborer avec les États Membres à l'élaboration de l'avant-projet de budget programme 2026-2027 afin de veiller à ce qu'il reflète les priorités des États Membres.

= = =